



# Ensemble

Saint-Antoine  
Sainte-Sophie

# CAP AEPE EN 1 AN En ALTERNANCE



## \* PROFIL POUR CE DIPLÔME

### Public visé :

Tout public âgé de plus de 16 ans souhaitant devenir accompagnant éducatif de la petite enfance

### Prérequis :

Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum (CAP, BEP).



### Modalités et délais d'accès :

1- Analyse des prérequis à réception du dossier de pré-inscription, retour sous 15 jours (après réception du dossier).

2-Envoi du dossier de candidature et entretien individuel avec le Chef d'Etablissement.

3-Signature d'un contrat avec une école maternelle, un EAJE (Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants), un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e), article L.6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution de la convention. »

### Accessibilité handicap :

Cette formation est **accessible aux personnes à besoins éducatifs particuliers**, votre dossier sera étudié selon la typologie du handicap. L'établissement est **accessible aux personnes à mobilité réduite**.

**Référente handicap de l'UFA Saint-Antoine Sainte-Sophie pour cette formation** : Béatrice HENRYON  
03.23.07.53.53 ou [formations@edu-steso.fr](mailto:formations@edu-steso.fr)



**Service handicap du CFA Jean Bosco** : [handicap@cfajeambosco.fr](mailto:handicap@cfajeambosco.fr)

Julie Dessons, **Experte mise en relation Versant Sud-Est Service**

**Développement de l'apprentissage :**

06.86.52.99.83

[julie.dessons@cfajeambosco.fr](mailto:julie.dessons@cfajeambosco.fr)

## \* OBJECTIFS



- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne
- Inscrire son action dans le réseau des relations enfant-parents professionnels
- Exercer son activité en école maternelle
- Exercer son activité en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et en Accueil Collectif de Mineurs (ACM)
- Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels

## \* ORGANISATION DE LA FORMATION

Programme (lien vers référentiel sur notre site Internet)

- *Bloc 1 : accompagner le développement du jeune enfant*
- *Bloc 2 : exercer son activité en accueil collectif*
- *Bloc 3 : exercer son activité en accueil individuel*
- *Prévention Santé environnement (Sauveteur Secouriste du Travail + PRAPS)*
- *Chef d'œuvre*

## \* MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Formation en alternance
- Formation en présentielle à l'aide d'exercices pratiques et interactifs écrits et oraux
- Mise à disposition d'un espace collaboratif TEAMS, accès NetYparéo
- Salle de cours avec vidéoprojecteur
- Plateaux techniques et Laboratoires de Travaux Pratiques
- Salle informatique
- Matériel de certification SST
- CDI

## \* MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Travaux pratiques, mises en situation professionnelle, fiches techniques
- Evaluations écrites, orales, QCM
- Epreuves certificatives

## \* VALIDATION :

**Diplôme d'Etat** : CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance.



Si le diplôme n'est pas obtenu, l'apprenant a la possibilité de maintenir le bénéfice des notes supérieures ou égales à la moyenne pendant une durée légale de 5 ans.

Validation possible par bloc de compétences pour les assistantes maternelles

## \* NOMBRE DE PARTICIPANTS :

Minimum 7 participants

Maximum 24 participants



## \* DURÉE DE LA FORMATION :

Formation en alternance sur 1 an pour une durée totale de **420 heures réparties sur 30 semaines** :

3 jours en structure professionnelle et 2 jours en centre de formation/semaine.

## \* DATE DE LA PROCHAINE SESSION :

**Septembre 2024 à début mai 2025** : Inscription possible jusque fin août 2024

## TARIFS DE LA FORMATION :

Même si nous sommes une structure privée, la **formation en alternance est gratuite**, à partir du moment où la demande de prise en charge par l'OPCO compétente est validée.

Nous gardons la possibilité de remiser en fonction de la prise en charge des financeurs.

### En apprentissage : (16-29 ans)

Le coût total de la formation s'élève à 7.000€, elle sera prise en charge par l'OPCO de votre futur employeur.

Ce qui signifie, et selon l'article L.6211-1 que **« La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »**

### En contrat de professionnalisation : à partir de 30 ans

Le coût total de la formation s'élève à 7.500 €, elle sera prise en charge par l'OPCO de votre futur employeur. Attention la **demande doit être faite 3 mois avant le début de formation.**

## \* EQUIVALENCE PASSERELLE :

Il n'existe pas d'équivalence pour ce diplôme. Passerelle possible en première bac pro ASSP

## \* PERSPECTIVES POST-FORMATION :

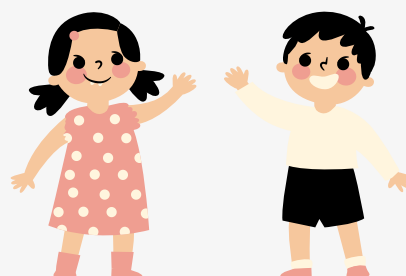
A la suite de l'obtention du diplôme, possibilités d'exercer :

- **En EAJE** : crèches, micro crèches, multi-accueil,
- **En ACM**,
- **En école maternelle**
- **En accueil individuel** : assistant(e) maternel(le) agréé(e), garde d'enfant(s) à domicile



## \* POURSUITES D'ÉTUDES :

Concours d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM),

Entrée en institut de formation d'auxiliaire de puériculture.



## COORDONNÉES :

 Ensemble Saint-Antoine Sainte-Sophie  
22, Rue curie  
02110 BOHAIN en VERMANDOIS  
 Mail : [accueil@edu-steso.fr](mailto:accueil@edu-steso.fr)  
Tél : 03.23.07.53.53



 **Gare SNCF** : ligne Paris Nord – Compiègne – Saint Quentin – Bohain – Lille

 **Bus** : de l'Aisne et du Nord

 Possibilité de se garer à proximité

 **Cantine / Self sur place**

## \* VALEURS AJOUTÉES :

- Réseau de professionnels existant
- Point écoute à disposition
- Principalat programmé dans l'emploi du temps
- Créneaux banalisés pour les devoirs surveillés
- Présence une fois par semaine dans l'établissement d'une psychologue
- Accès pendant toute la formation au pack office gratuitement (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)
- Année rythmée par des moments clés de la vie de l'établissement (Remise des diplômes, St-Nicolas, Marché de Noël, St-Antoine, Concerts de la spécialité musique, Ste-Sophie)

## \* TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :

Aucun taux n'est indiqué en raison du démarrage de cette première session de formation en apprentissage en septembre 2023

